



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

JUILLET 2013

CAHIER D'ACTEUR

Contribution de l'Office de Tourisme de Saint-Cast le Guildo



►► Présentation de notre structure

La commune de Saint Cast le Guildo a, par délibération de son conseil municipal, créé en 1972 un organisme, sous forme associative loi 1901, chargé de la promotion touristique dénommé « Office de Tourisme de Saint Cast le Guildo » dans les conditions prévues aux articles L 133-1 à L133-10 du code du tourisme. Les missions actuelles de l'Office de Tourisme sont :

- L'accueil de la clientèle touristique
- La promotion
- La communication
- La coordination des partenaires
- La commercialisation de produits et de services touristiques
- La contribution au développement de l'économie locale



L'Office de Tourisme compte actuellement plus de 200 partenaires locaux : commerçants, restaurateurs, hébergements (hôtels, campings, meublés de tourisme), artisans, équipements de loisirs, associations et sympathisants. La fréquentation de l'Office de Tourisme est en moyenne de 40 000 visiteurs par an.

Contribution de :

- **Jean Pierre VALÈS, Président de l'Office de Tourisme de Saint Cast le Guido**

Place Charles de Gaulle

22380 Saint-Cast le Guildo

Tél. : 02 96 41 81 52

officetourisme@saintcastleguildo.fr

www.saintcastleguildo.com

►► Pourquoi souhaitons-nous prendre part au débat public

En tant qu'acteur participant au développement de l'économie touristique, l'Office de Tourisme est très attentif à tous les projets qui pourraient entraîner des retombées touristiques et donc économiques sur son territoire.

Le projet d'implantation d'éoliennes offshore de la Baie de Saint-Brieuc est indiscutablement un projet qui aura une incidence sur la fréquentation touristique.

C'est donc dans cet esprit que l'Office de Tourisme a décidé de participer à la rédaction d'un cahier d'acteur afin de faire des propositions qui seront à même d'intéresser une nouvelle clientèle touristique et donner un attrait supplémentaire à la station balnéaire de Saint Cast le Guido mais également aux communes environnantes.

►► Ce que nous pensons du projet du parc éolien en Baie de Saint-Brieuc

Nous pensons que les parcs éoliens à l'instar des parcs existants comme au Danemark ou en Grande Bretagne n'ont pas de conséquences néfastes sur le tourisme, bien au contraire car pour une large partie de la population les éoliennes sont le symbole du développement durable.



Ce projet est une opportunité à plusieurs titres. Il représente pour la région Bretagne une source d'énergie indispensable afin de pallier l'insuffisance de la production électrique.

Mais il est également pour notre pays l'occasion d'entamer cette transition énergétique pour à la fois des raisons à terme de pénurie d'énergie fossile, de diversification des sources énergétiques et de préservation de notre environnement.

Enfin Il est un enjeu qui doit permettre à notre pays de démontrer sa capacité d'innovation technique et technologique, de faire émerger de nouveaux métiers à haute technicité, d'offrir de nouvelles perspectives à l'exportation.

►► Nos attentes / craintes à l'égard du projet de parc éolien offshore

Comme tout nouveau projet, nous devons rester vigilants pour nous assurer que toutes les études d'impact environnemental soient réalisées en toute transparence. Nous pensons principalement à l'impact que pourrait avoir le projet sur le travail des professionnels des métiers de la mer et sur l'écosystème.

Pour cela nous préconisons une concertation permanente lors de la réalisation du projet mais également lors de son exploitation entre Ailes Marines et les différents professionnels concernés.

Nombre d'entreprises maritimes sont prêtes à faire découvrir le parc éolien aux nombreux visiteurs et organiser des promenades.

L'usine marémotrice de la Rance, première installation à produire de l'électricité à partir du mouvement des marées qui aura 50 ans dans 2 ans, attire encore plus de 60 000 visiteurs par an (source EDF 2012) est l'exemple parfait de l'intérêt que porte, depuis de nombre années une large majorité de la population mondiale à l'innovation industrielle en matière de développement durable.



►► Ce que nous pensons de la candidature de Saint-Cast Port d'Armor à l'obtention de la base de maintenance de ce parc éolien

Le tourisme est la première ressource économique de Saint Cast le Guido. Le tourisme fait travailler bon nombre de commerçants, d'hébergeurs, et d'artisans avec les nombreuses résidences secondaires.

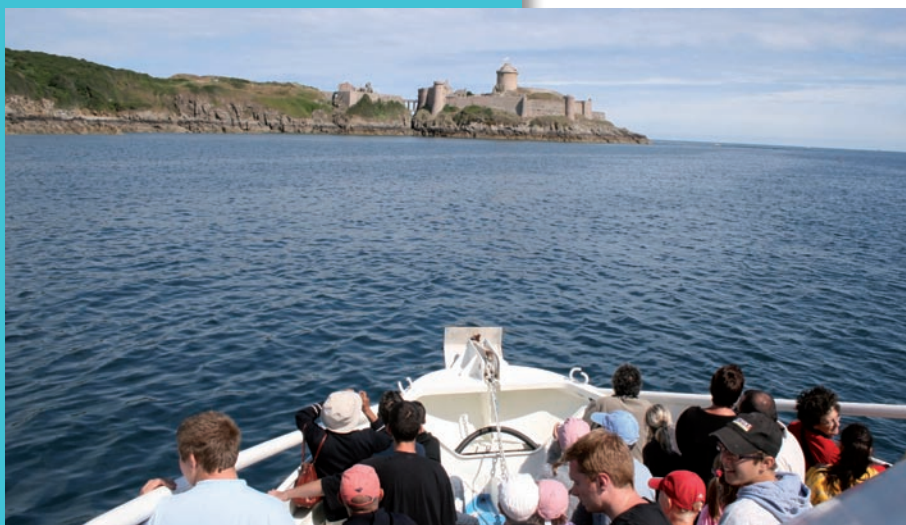
Mais l'économie touristique est tributaire du contexte économique, de la météo, de la forte saisonnalité, du comportement de la clientèle touristique qui est sollicitée par des destinations à moindre coûts.

L'implantation de la base de maintenance du parc éolien sera source d'emplois nouveaux, à forte technicité et permettra de créer une nouvelle activité économique industrielle qui viendra s'ajouter à l'activité touristique fortement tributaire de la saisonnalité.

Dans ce but, nous envisageons des excursions nautiques du parc éolien mais également à terre afin de faire découvrir à un public très large y compris les scolaires les mécanismes de fabrication de l'énergie à partir d'éoliennes.

La base de maintenance est une opportunité de faire découvrir à une large clientèle touristique de plus en plus nombreuse qui s'intéresse aux processus industriels et qui **est avide de connaissances techniques ou scientifiques.**





Le parc éolien de la Baie de Saint-Brieuc entre dans le cadre du tourisme scientifique, du tourisme industriel, de l'écotourisme et du tourisme vert, autant de formes nouvelles et originales de découverte. Il est un moyen de découverte et permettra de conserver les visiteurs un peu plus longtemps sur la station balnéaire de Saint Cast le Guildo.

Le parc éolien et sa base de maintenance deviendront un support d'activités nouvelles que nous nous emploierons à développer en mer et sur terre.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédits photos : C. Lebrun, A. Lamoureux, Office de Tourisme.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 000 exemplaires.
©Vae Solis Corporate